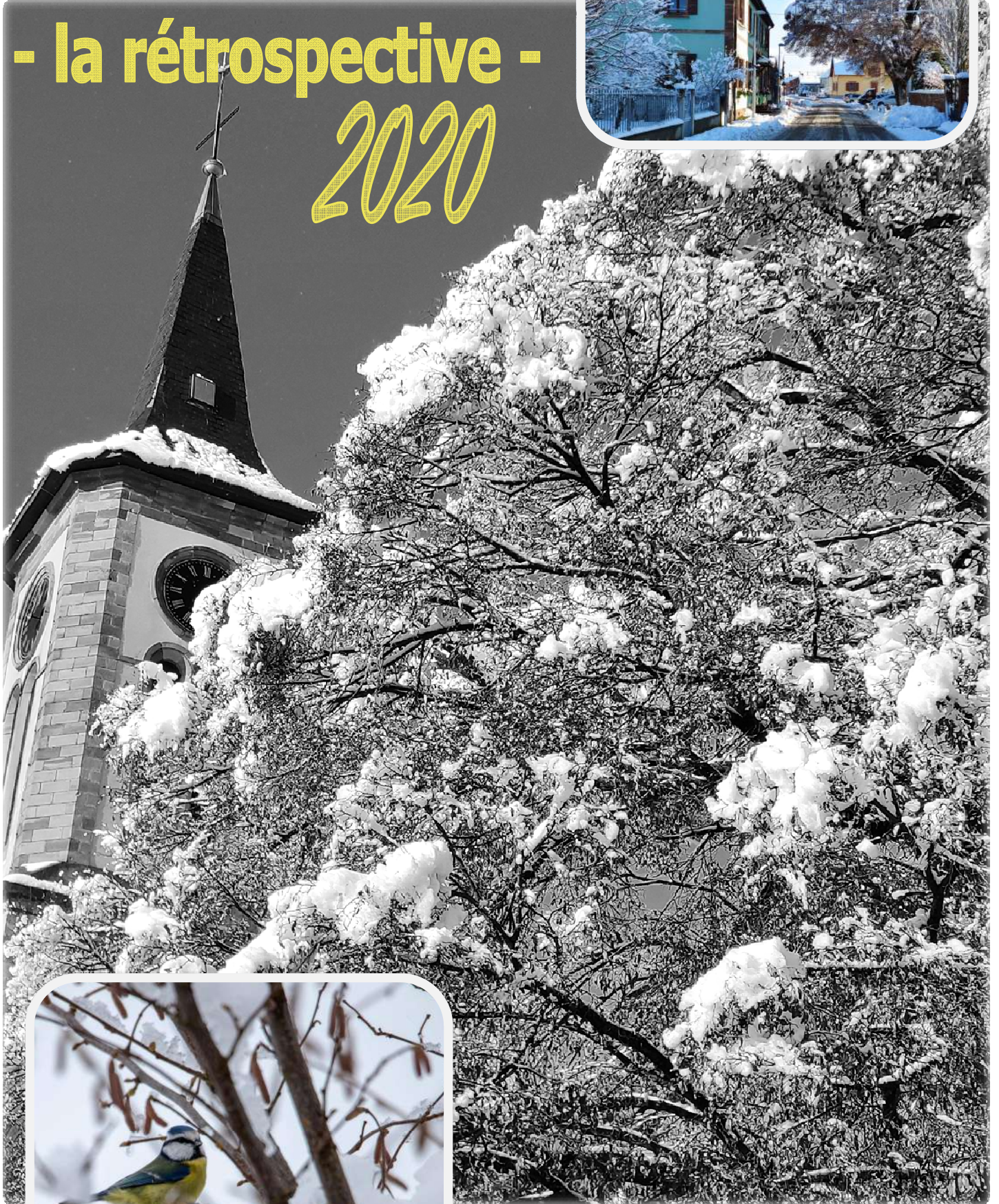


Commune de  
**BOOTZHEIM**

- la rétrospective -  
2020



« Après l'hiver viendra le printemps ! »



# SOMMAIRE

# BOOTZHEIM *utile*

**BOOTZHEIM utile** 3

**Le mot du Maire** 4

**2020 dans le rétro** 6

**Etat Civil / Population 2020** 12

**ECOLE de Bootzheim** 14

**VIE ASSOCIATIVE** 19

*Autour de l'Ecole* 19

*Conseil de Fabrique* 20

*Chorale sainte Cécile* 22

*FCJ - Gym'Détente* 23

*FCJ - Tennis de Table* 23

*FCJ - Klein Pariser* 23

*Amicale des Sapeurs Pompiers* 24

**BOOTZHEIM en chiffres** 26

**VIE PRATIQUE** 27

**BON A SAVOIR** 30

## Votre Mairie

### Coordonnées :

Mairie de BOOTZHEIM  
10 rue Principale  
67390 BOOTZHEIM



**03 88 58 28 00**

03 69 30 18 18 (fax)

**mairie.bootzheim@evc.net**  
www.bootzheim.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h

Mercredi 10h - 12h  
15h - 18h

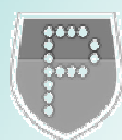
Vendredi 15h - 18h

### **BON A SAVOIR :**

Pendant la période estivale, juillet et août, le secrétariat de mairie sera ouvert uniquement le mercredi.

En dehors de ces créneaux, il sera possible de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat.

De même, au vu du contexte sanitaire actuel, il est vivement conseillé de prendre contact par téléphone ou courriel avant tout passage en mairie.



## PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**Avoir toute l'information de la commune dans sa poche, c'est possible avec Panneau Pocket.**

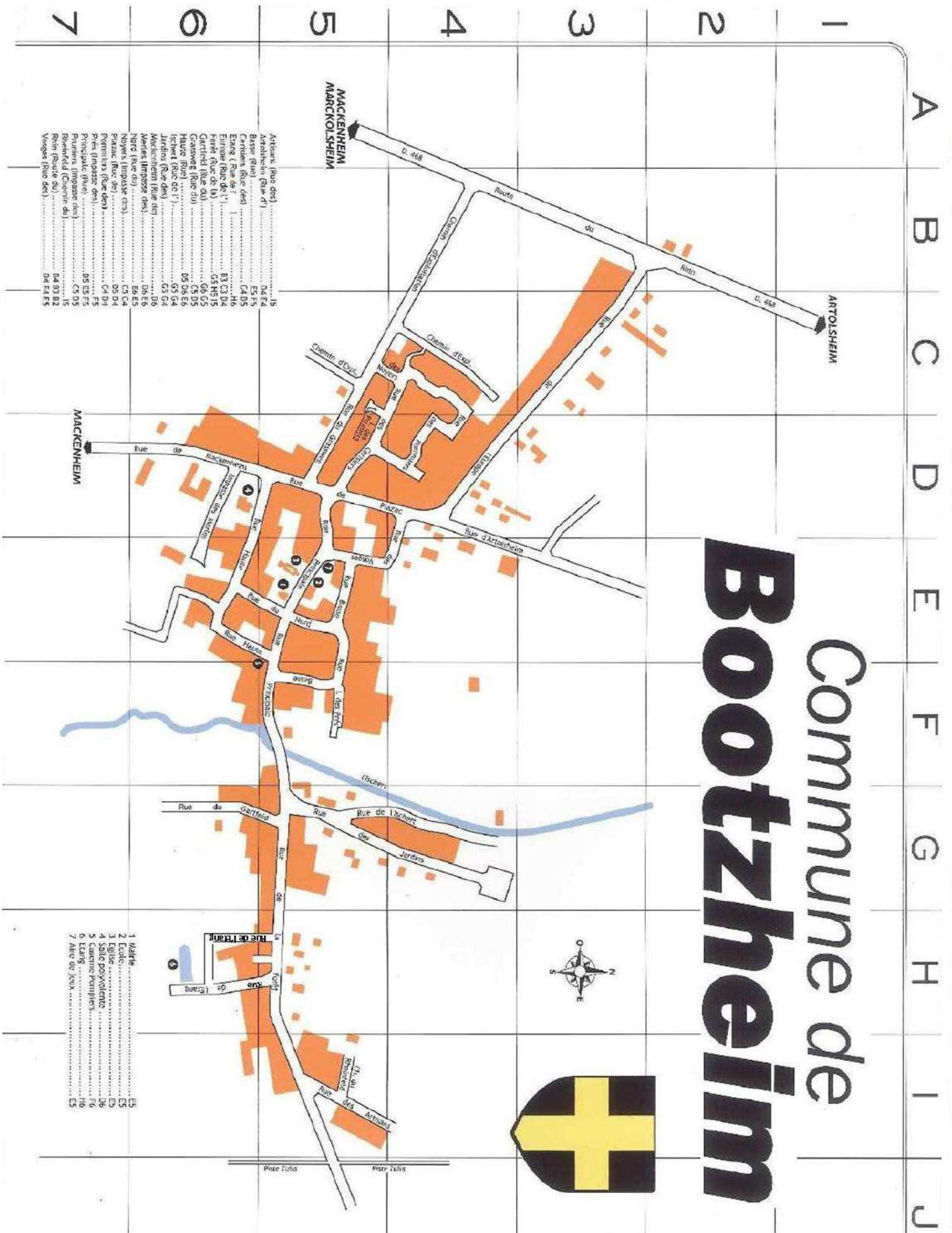
La commune s'est dotée d'une application pour rendre l'information la plus accessible possible aux administrés (alerte météo, infos communales, objets trouvés, rattrapage de collecte du SMICTOM, etc.) Cette application est gratuite et ne nécessite pas de créer un compte.

**N'hésitez plus : téléchargez Panneau Pocket et parlez-en autour de vous !**

*Pensez-y!*

## Numéros utiles

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
POLICE / GENDARMERIE	17
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européenne et fonctionne avec mobiles et fixes	112
<b>SMS ou FAX</b> Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	<b>114</b>
MEDECIN DE GARDE	03 69 55 33 33
<b>CENTRE ANTI-POISON</b>	<b>03 88 37 37 37</b>
SOS MAINS	03 88 67 44 01
<b>PHARMACIE DE GARDE</b> Numéro accessible 24h/24h	<b>3237</b>
URGENCES DEPANNAGE ÉLECTRICITE	09 72 67 50 67
<b>URGENCES DEPANNAGE GAZ</b>	<b>0 800 47 33 33</b>





# Le mot du Maire

L'année 2020 qui vient de s'achever laissera des traces dans les cœurs, les esprits et dans les corps de nombreux de nos concitoyens.

C'est une année noire que l'on voudra chasser de nos mémoires mais que l'histoire retiendra comme celle qui nous aura rappelé notre vulnérabilité.

Après la sidération, la désorganisation, le doute puis la prise de conscience, l'adaptation, la réorganisation, la mobilisation, les mesures de lutte, le respect des consignes et maintenant les avancées médicales ;

## **2021 est porteuse d'espoir.**

Ce sera encore une année de transition, de prudence, de patience, parfois de drames, peut-être de confinement, mais progressivement avec la multiplication et la généralisation du vaccin, notre civilisation retrouvera le cours de son évolution et ce qui en fait son moteur ; l'interaction sociale.

C'est ce que nous nous souhaitons tous pour cette nouvelle année et les suivantes.

## **2020, une année particulière.**

Nous avons tous dû faire preuve de courage, de résilience, d'abnégation.

Permettez-moi de saluer et remercier plus particulièrement le personnel communal qui au plus fort de la 1<sup>ère</sup> vague de l'épidémie a maintenu un service de proximité, de communication, de lien social, et a assuré l'entretien des infrastructures.

De remercier les adjoints et élus qui ont continué à œuvrer pour le bien commun, qui ont accepté d'assister aux assemblées délibératives nécessaires à la poursuite de la gestion de la commune, et d'avoir suscité et organisé des initiatives à l'endroit de la population pour ne pas rompre le lien.

De remercier le corps enseignant et le personnel d'assistance et d'entretien des écoles de Bootzheim qui ont dû réinventer leur métier, rallonger leurs journées de

travail, redoubler d'attention et de pédagogie pour assurer la continuité de l'enseignement et préserver la sécurité de nos plus jeunes.

De remercier les Sapeurs-Pompiers de Bootzheim qui en toutes circonstances ont assumé leur devoir auprès des plus fragiles d'entre nous.

D'une manière plus générale je souhaite saluer, notamment parmi la population de Bootzheim, tous ceux qui au mépris du danger encore mal connu aux premières semaines de la pandémie, ont poursuivi leur activité pour assurer le maintien des services essentiels ; commerçants, artisans, personnels de santé, personnels de grandes surfaces, agents en charge des services publics et tous ceux qui ont contribué à ce que le territoire continue de fonctionner.

J'ai également une pensée pour tous ceux qui en raison de mesures sanitaires encore en vigueur ne peuvent pas reprendre leur activité ou sont contraints de la limiter au minimum vital. Je ne peux que vous encourager à les soutenir en faisant appel à leurs services.

Après avoir perdu notre boulangerie, ce serait dommage de ne pas soutenir notre unique restaurant.

## **2020 : année de changement au sein de l'équipe municipale**

L'année 2020 c'est aussi l'année de l'installation d'une nouvelle équipe communale après deux mandats conduits par Mr Georges BLANCKAERT. Mandats au cours desquels la commune s'est dotée d'outils nécessaires à son évolution démographique ; une nouvelle école maternelle, une nouvelle salle des fêtes, un Plan Local d'Urbanisme et la réfection des rues de l'Europe, Principale, de la Forêt, des Jardins, de l'Ischert et des Vosges.

Qu'il soit remercié ainsi que ses équipes qui l'ont accompagné pour le travail remarquable réalisé. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite bien méritée.





Ce n'est qu'à partir du 15 mai que la nouvelle équipe a été autorisée, Covid oblige, à prendre le relais et entamer son programme pour lequel elle a été élue.

## **Des projets et de la détermination !**

Un élément de ce programme était notamment de veiller à toute opportunité foncière pouvant utilement compléter le patrimoine de la commune. Nous ne pensions pas qu'une telle opportunité se présenterait dès le mois de juin avec l'usage de notre droit de préemption par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier d'Alsace qui a acquis pour notre compte la friche artisanale sis au 4 rue des Artisans. D'une surface de 36 ares celle-ci enclavait jusqu'à présent notre atelier municipal.

Nous avons également débuté notre programme de sécurisation des abords des écoles maternelle et primaire par la séparation de leurs entrées respectives et l'aménagement de zones d'accès et d'accueils des enfants et parents à l'écart de toute circulation routière.

L'emploi d'un second ouvrier communal durant la période estivale a permis d'apporter un soin particulier à l'entretien des massifs végétalisés, trottoirs et caniveaux qui bordent notre voirie.

Ce qui me permet de rappeler que l'entretien des abords des propriétés privées est l'affaire de tous et contribue à l'aspect général de notre commune.

La fin de l'été a également été l'occasion d'organiser une parenthèse de convivialité entre 2 périodes de confinement avec l'ouverture d'un bar éphémère qui a remporté auprès des participants un franc succès. Ce qui nous encourage dès que la situation sanitaire nous le permettra de réitérer l'expérience et d'envisager d'autres événements propices aux rencontres et échanges.

Nous espérons et encouragerons pour l'année 2021 dès que ce sera possible la reprise des activités associatives, culturelles, sportives et commémoratives qui ont rythmé et animé la vie sociale de notre village jusqu'à peu.

Mais la situation sanitaire encore incertaine n'entame pas notre détermination à améliorer les équipements et services de notre commune en 2021.

Le projet le plus important sera l'aménagement avec le concours de la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim des abords du périscolaire et de la salle polyvalente avec aire de stationnement, cheminement piétonnier sécurisé et espace vert.

Un nouveau site internet sera conçu et mis à votre disposition pour un accès facilité à l'information et une meilleure interactivité entre les services publics et la population.

Un projet de ravalement des façades de l'école Albert 1<sup>er</sup> de Monaco est à l'étude. Et l'épineux problème de stationnements sur les principaux axes routiers du village devra trouver solutions afin d'éradiquer autant que

possible les stationnements invasifs et contrevenants de nos trottoirs.

La récente acquisition de bâtiments et terrains rue des Artisans permettra dans le cadre de travaux échelonnés sur plusieurs exercices de créer un atelier municipal plus spacieux, de proposer des locaux professionnels à la location et d'envisager la création d'un endroit bucolique pouvant accueillir des événements festifs publics ou privés en extérieur.

Nous espérons également au début de cette année la création d'un commerce de proximité. Et enfin au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 débiteront les travaux d'installation de la Fibre dans notre village.

## **Meilleurs vœux à tous**

J'aurai souhaité pouvoir vous présenter mes vœux autour d'un verre de l'amitié comme à l'accoutumée et évoquer de vive voix les projets qui nous animent ; ce n'est que partie remise.

Dans l'attente de vous rencontrer dès que cela sera possible, je vous présente entouré des adjoints, conseillers municipaux et personnels communaux nos vœux les plus chaleureux et remplis d'optimisme pour 2021.

Restez en bonne santé et prenez soin de vous.

Pour l'heure, je vous laisse jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de l'année 2020 au détour de notre traditionnelle rétrospective.

Avec engagement.

Le Maire, *Clément ROHMER*



# DANS LE RETRO 2020



Début 2020, les Sapeurs Pompiers de Bootzheim ont organisé la traditionnelle crémation des sapins. Après avoir ramassé ceux des habitants de Bootzheim, rendez-vous fut donné dans la rue de l'Étang, sur le terrain communal.

Le brasier a réchauffé l'ambiance. La buvette et petite restauration ont permis à tous de se ravitailler et de partager un moment de convivialité...sans savoir que ce serait l'un des rares de l'année.





2020

DANS LE RETRO



Cérémonie des vœux 2020, les derniers de M. BLANCKAERT Georges avant une retraite d'élus bien méritée.

L'assistance a pu partager le verre de l'amitié et la galette des rois.



# DANS LE RETRO 2020



Angélique  
DOUCHE

Brice  
HEMRIT

Clément  
ROHMER

Dominique  
FAHRNER

Catherine  
KLEINDIENST

Lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars 2020, tous les candidats ont été élus. Presque au lendemain de l'élection, Bootzheim et la France toute entière ont été confinés. Les nouveaux conseillers municipaux ont dû attendre le 25 mai 2020 pour procéder à leur installation et à l'élection du Maire et des Adjointes.

C'est dans un contexte inédit, à huis clos avec masque, distanciation et solution hydro-alcoolique que la séance s'est tenue. Elle a été ouverte par le Maire sortant, Georges BLANCKAERT, qui a cédé la parole au doyen de l'assemblée pour procéder à l'élection du Maire. M. ROHMER Clément a été élu par ses co-listiers. Il a pris la présidence de l'assemblée pour l'élection des Adjointes. Au nombre de quatre, Mme DOUCHE Angélique, M. FAHRNER Dominique, Mme KLEINDIENST Catherine et M. HEMRIT Brice suppléeront le Maire tout au long de son mandat.

La séance a été solennelle et studieuse. La bonne humeur était présente même si chacun aurait souhaité partager ce moment avec tous les habitants.



Anne-Marie  
ULLMANN



Martial  
GEIMER



Thi  
BECKER



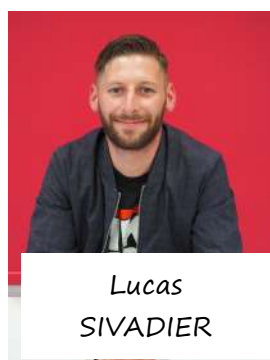
Olivier  
RIEGERT



Benoît  
MATHIS



Aude  
LUSTENBERGER



Lucas  
SIVADIER



Claude  
PAVIS



Sophie  
WURTH



Irène  
LUDAESCHER



2020

# DANS LE RETRO



Malgré le confinement et la crise sanitaire, le Conseil Municipal a organisé un marché aux fleurs et aux plantes en « drive ».

Cette initiative a rencontré un grand succès auprès des habitants qui ont pu s'approvisionner en géraniums, surfinia, plants de salade ou autres tomates.

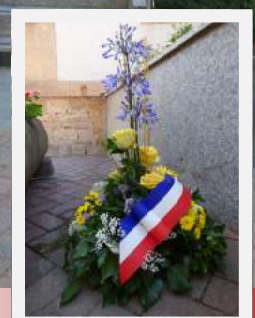
Dans le même temps, la commission fleurissement, dans le respect des gestes barrières s'est chargée de fleurir les places et bâtiments communaux.



En 2020, la commémoration du 8 mai est remplacée par un dépôt de gerbe, sans public, sans pompiers, sans anciens combattants.

Il aura fallu attendre le 14 juillet pour que le monument aux morts soit témoin d'une commémoration supplémentaire. Mais à nouveau, les projets ont été bouleversés par la Covid-19. La commémoration fut joyeuse. L'hymne national, chanté a cappella par Mme LUDAESCHER aura ému les personnes présentes.

Tous espèrent qu'à la prochaine commémoration, l'assistance pourra être plus nombreuse et reprendra la Marseillaise en chœur.



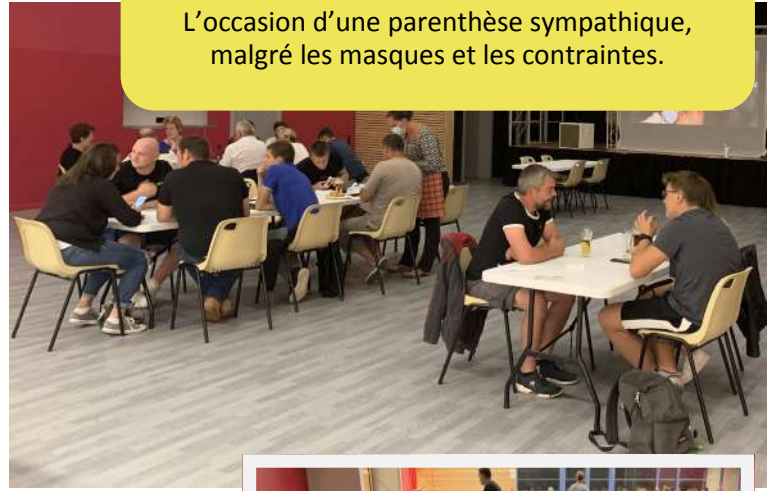


# DANS LE RETRO 2020



Pour sauvegarder la licence IV dont la commune est propriétaire, un bar éphémère a été ouvert.

L'occasion d'une parenthèse sympathique, malgré les masques et les contraintes.



Les habitants de Bootzheim ont soutenu l'évènement.

Seul, en famille, entre amis mais à 10 maximum !

On a trinqué, on a ri, on a joué aux cartes



2020

# DANS LE RETRO



Changement de saison...les conditions sanitaires, elles, ne changent pas.

Le 11 novembre sera commémoré par un dépôt de gerbe en comité plus que restreint.

Le Maire et trois de ses adjoints auront accompli le devoir de mémoire, au nom de tous les habitants de Bootzheim.

L'année 2020 en photo s'achève ainsi.

Espérons que 2021 permette un peu plus de convivialité et de beaux moments.

Nous ne manquerons pas de les immortaliser en photo !



La COVID-19 aura également empêchée la traditionnelle fête des Seniors.

Pour garder un lien et accompagner nos aînés dans le temps de Noël, le Conseil Municipal a procédé à une distribution de colis de Noël. Le temps d'un échange et d'un sourire, même masqué.



# ETAT CIVIL 2020

## Naissances



<b>AUDREN Charline</b> Jeanne Georgette	le 26 mai
<b>HAMM Louisa</b> Gwendoline Manuela Marie-Louise	le 21 septembre
<b>HINTERLANG Léa</b> Christiane Véronique	le 4 novembre
<b>MOURLAM Simon</b>	le 30 décembre
<b>STEIMEL Jade</b>	le 23 avril

## Décès

KLEINDIENST Henri Eugène	05 mars
REMETTER Henri	27 mars
GREIN Bernadette	12 avril
SIMON Richarde veuve SCHROTZ	22 avril
WERSINGER Raymond Edouard	19 octobre
LAMMER Marie Berthe épouse LAMMER	10 décembre

*Bienvenue à ces enfants  
et félicitations aux parents !*

*Toutes nos condoléances aux familles.  
Que la douleur s'apaise et  
laisse vivre les souvenirs.*

## Grands anniversaires

WITZ	Joseph	08 janvier	93 ans
LOSSER	Odile	16 janvier	92 ans
WITZ	Marthe	19 février	91 ans
HUSSER	Roland	02 mars	80 ans
WERLE	Jeanne	24 mars	95 ans
SCHMUTZ	Martin	20 avril	92 ans
FAHRNER	Raymond	24 avril	90 ans
VONESCH	Erika	06 mai	80 ans
SIMLER	Odile	18 mai	92 ans
MUTELET	Pierre	18 août	80 ans
HUSSER	Emilie	21 août	80 ans
WEIBEL	Armand	29 août	85 ans
REDELSPERGER	Marie-Andrée	12 sept.	85 ans
WENDLING	Marie-Louise	08 octobre	90 ans

*La commune a souhaité à chacun d'eux un joyeux anniversaire.  
Cependant, en raison de la crise sanitaire, certains n'ont pas pu être visité et photographié  
et nous nous en excusons.*



M. MUTELET Pierre



M. HUSSER Roland



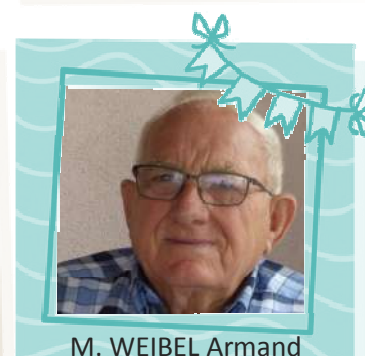
Mme VONESCH Erika



Mme HUSSER Emilie



Mme WENDLING M-Louise



M. WEIBEL Armand



2020

# ETAT CIVIL

## Mariages

*Le 03 juillet 2020*

BERAUD Carole & LOMBARDI Jean-Noël



*Le 19 septembre 2020*

MAGINEL Doriane é MEYER Stéphane



*Le 19 décembre 2020*

PALA Chiara & KEYSER Timoléo



## Pactes Civils de Solidarité



*Le 06 juillet 2020*

VOEGELE Pauline & NERCAM Jauféré



*Le 29 septembre 2020*

KOEHLI Jacqueline & SIVADIER Lucas

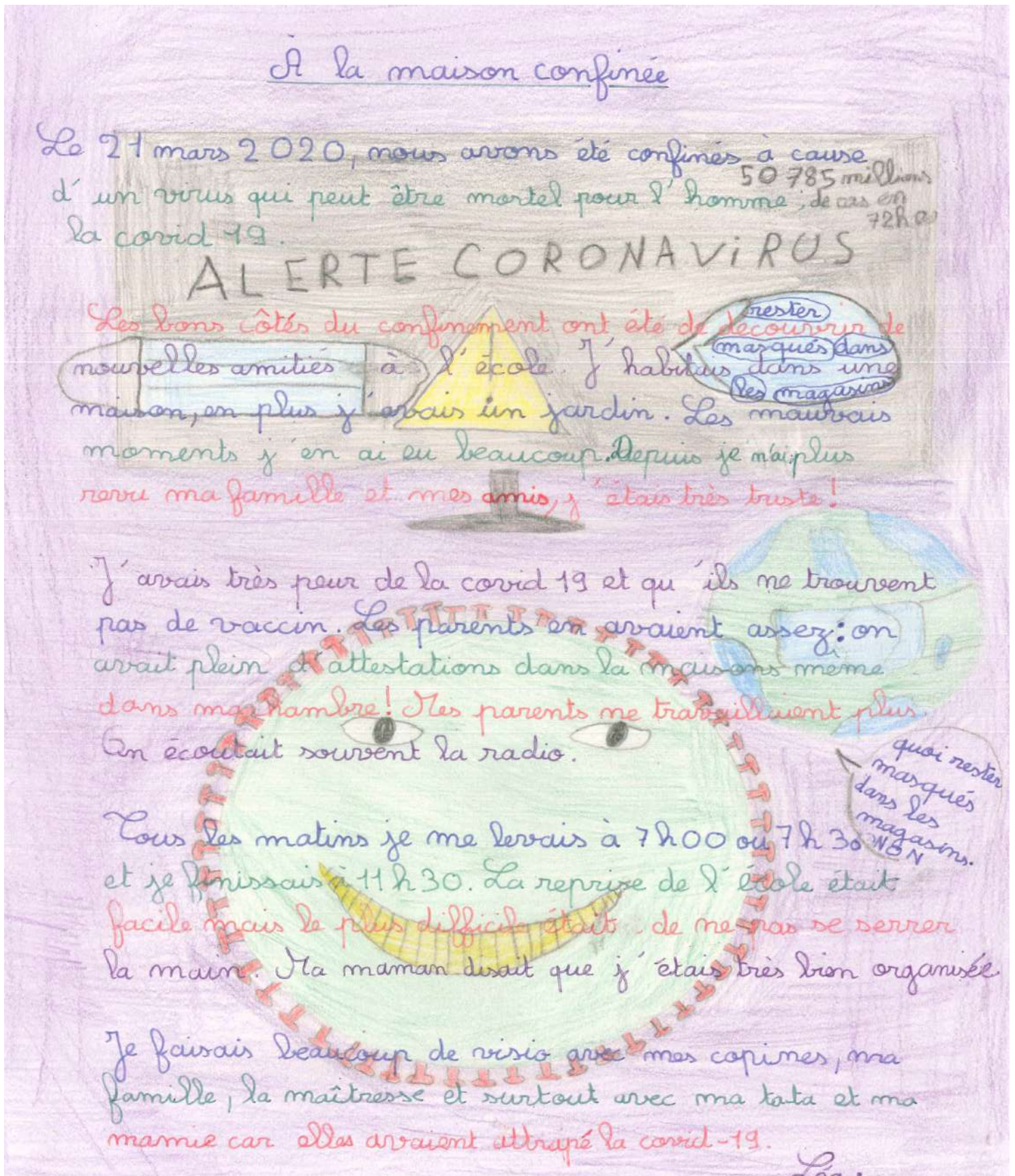




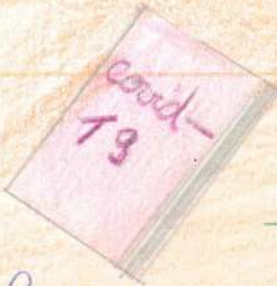
L'année scolaire 2019/2020 n'aura pas été de tout repos.

Après un démarrage presque classique, l'école est fermée. Les enfants (et leurs parents) sont confinés. L'heure est à l'école à la maison. Les maîtresses sont sur le pont également. Chacun fait de son mieux en cette période inédite.

Les enfants vous livrent leurs sentiments sur cette expérience !





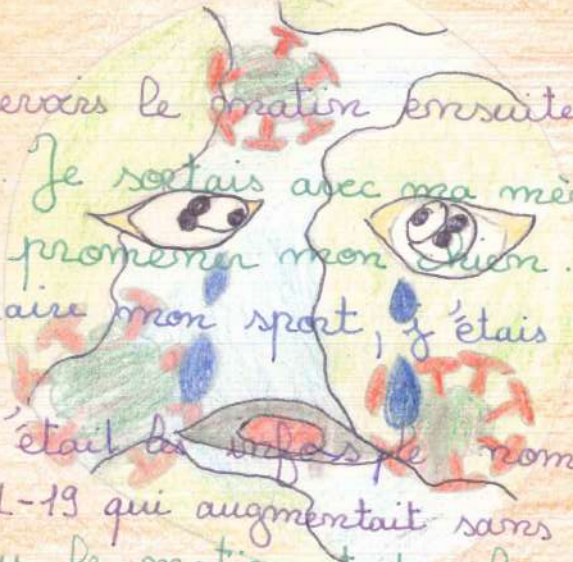


Le confinement



Le 21 mars 2020 nous avons été confiné à cause du corona virus, qui est mortel. Donc je faisais l'école à la maison. Mon père travaillait au chantier, car il travaille seul. Ma mère ne travaillait pas.

Je faisais mes devoirs le matin ensuite je l'envoyais à la maîtresse. Je sortais avec ma mère et mon frère pour aller promener mon chien. Je ne pouvais plus faire mon sport, j'étais triste.



Tous les soirs c'était la infos le nombre de personnes atteintes du covid-19 qui augmentait sans cesse. Et puis c'était de nouveau le matin et tous les jours c'était comme ça! Des fois, je faisais du bricolage pour m'occuper les week-ends. J'espérais chaque jour qu'on soit déconfiné.



Less.





## À la maison, confiné

Le 21 mars 2020, nous avons été confinés à cause d'un virus d'un virus qui peut être mortel pour l'homme: La Covid 19.

Les bons côtés du confinement: On s'était très bien protégé, mais ça me s'empêchait pas d'être contaminé.

Avec le confinement je me suis fait de nouveaux amis sur internet.

La reprise de l'école était dur mais il fallait quand même y aller.

Mes parents: Ils trouvent ça dur mais on s'était déterminé à se protéger.





À la maison confinée



CORONAVIRUS

Le 21 mars 2020, nous avons été confinés à cause d'un virus qui peut être mortel pour l'homme: la covid 19.

J'ai aimé être en famille parce qu'on s'est bien amusé.

On était en contact tout le temps avec ma famille. On faisait des petites visites.

L'école à la maison.

Je me levais à 8h et je finissais les devoirs à 11h ou plus. Ma maman était à côté de moi pour les devoirs mais elle travaillait à l'ordinateur.

Je n'ai pas aimé être enfermée, travailler à la maison parce que je n'étais pas motivée toute seule. On regardait beaucoup les informations. Mes parents étaient très inquiets.

Louane





L'année scolaire 2019-2020 qui s'achève aura été, à tous égards, une année exceptionnelle...

Si la première partie de l'année s'est déroulée normalement, avec nos projets habituels de fête de Noël, correspondants et autres, l'annonce de la fermeture des écoles le 12 mars 2020 au soir a résonné comme un coup de tonnerre. Nous avons toutes dû nous adapter pour organiser une continuité pédagogique à laquelle personne n'était préparé. Dans ce contexte difficile, l'équipe de l'école s'est mobilisée afin de garder le contact avec nos élèves et d'assurer un enseignement à distance de qualité. Nous nous sommes autoformées à l'utilisation d'outils numériques que nous ne connaissions pas, en tentant de nous adapter aux différences d'équipement existant entre les parents, afin d'essayer de ne laisser personne sur le côté.

En parallèle, une organisation mise en place avec la mairie a permis la reproduction des documents nécessaires aux apprentissages, livrés à domicile de surcroît, pour les élèves ne disposant pas d'imprimante. Cette prise en charge des photocopies nécessaires et de leur distribution a permis de pallier, au moins partiellement, les inégalités en termes d'équipement des familles, et de maintenir l'égalité des chances entre nos élèves.

De leur côté, les parents ont dû apprendre très rapidement à utiliser leur smartphone comme un outil de travail pour scanner et renvoyer les travaux de leurs enfants, et ils l'ont fait dans une très large majorité. Ils ont eux aussi dû se former à l'utilisation des outils numériques, et accompagner leurs enfants dans les Visios organisées.

Cette convergence d'énergies et de bonnes volontés a permis la mise en place d'un enseignement à distance de qualité : la meilleure preuve étant que, lors de la réouverture de l'école le 25 mai, le nombre de demandes de rescolarisation est resté dans les limites des 22 élèves possibles, permettant de respecter le protocole sanitaire très exigeant qui limitait le nombre d'élèves accueillis. En parallèle de la reprise des cours en présentiel, la continuité pédagogique à distance a toujours été assurée pour les enfants dont les familles avaient fait le choix de rester à domicile, et ce par l'enseignant responsable de chaque classe.

Au-delà de la simple répartition des élèves dans des groupes, il a fallu cartographier les classes, déménager et réaménager les meubles, réorganiser les entrées à l'école, organiser les emplois du temps des agents dans leur journée de désinfection et de distribution des photocopies dans le village, s'assurer que le matériel nécessaire était disponible (SHA, essuie-mains, savons, masques, lingettes...), et surtout faire en sorte que l'école reste un lieu sécurisé et sécurisant pour nos élèves.

Je vous laisse imaginer ce que cela peut représenter en termes de travail et d'incertitudes ! Heureusement, les qualités d'organisation et la réactivité d'Anne-Pia et de Sabrina nous ont là aussi permis de travailler en étroite collaboration avec la mairie, et de tout mettre en place avec un minimum de stress, d'autant plus dans une période de transition entre ancienne et nouvelle équipe municipale. La mise à disposition 30 mn tous les matins et après-midis d'Antony TOUATI nous a permis d'accueillir les enfants et de les faire procéder à leurs ablutions obligatoires dans de bonnes conditions.

L'annonce présidentielle de la reprise pour tous les élèves a suscité une attente forte en même temps que des réactions de crainte ou d'incompréhension ; pour autant la publication du protocole sanitaire assoupli n'a eu lieu que mercredi 17 juin en soirée pour une rentrée effective le lundi 22 juin. Nous avons très largement anticipé cette reprise, mais il a fallu encore redéplacer les tables et les meubles, réaménager les salles de classes dans un temps très restreint, avec heureusement, et comme depuis le départ, l'aide des agents et des conseillers municipaux.

Il n'était naturellement pas possible d'organiser une fête de fin d'année dans ces conditions, mais l'arrivée des congés d'été a moralement fait du bien à tout le monde !

Je souhaite donc remercier ici très sincèrement :

- ⇒ avant tout mes collègues qui ont été de vrais professionnels, mais aussi une vraie équipe, unie et solidaire ;
- ⇒ les agents municipaux Antony, Christine et Nathalie, et la mairie (Anne-Pia et Sabrina, mes premières interlocutrices, quotidiennes et même bi tri quadri quotidiennes certains jours !)
- ⇒ M. l'ancien Maire Georges BLANCKAERT et Catherine KLEINDIENST, son adjointe aux affaires scolaires ;
- ⇒ M. le nouveau Maire Clément ROHMER et son équipe, et sa nouvelle adjointe aux affaires scolaires, Angélique DOUCHE.



Mes derniers remerciements vont à tous les parents qui ont été nos partenaires pendant cette période si difficile, avec une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont soutenus par un mail ou quelques mots gentils pendant les Visios quand parfois le découragement et la lassitude arrivaient. Tout n'a pas été parfait, mais je pense que nous n'avons à rougir ni de ce qui a été proposé, ni de la manière dont la communauté éducative de Bootzheim a traversé cet épisode sans précédent.

Depuis septembre, l'école a repris un rythme presque normal, avec le maintien cependant du lavage des mains plusieurs fois par jour, et le port du masque en classe pour les enseignants, étendu aux élèves après les vacances de la Toussaint. Cependant, les classes doivent rester séparées, et la plupart des projets que nous avons envisagé (projet cirque notamment) ont dû être annulés et reportés. La convivialité qui était de mise a dû, hélas, être mise en suspens au bénéfice de la sécurité sanitaire de chacun : pas d'ateliers, pas de fête de Noël, pas de chorale... Nos élèves ont tout de même pu mettre un peu de gaieté dans le village, grâce à la confection de lutins et décorations de Noël disséminées dans les rues.

Dans ce contexte particulier, et espérons-le, passager, l'équipe de l'école vous présente tous ses vœux pour cette année 2021. Souhaiter une bonne santé prend aujourd'hui un relief particulier ! Et nous espérons vraiment revenir à la normale aussi vite que possible pour revoir les petites bouilles de nos élèves !



Meilleurs vœux à tous donc, prenez soin de vous et puisse 2021 être meilleure que 2020 !

La Directrice  
Aude LUSTENBERGER,

Le bilan de l'année 2020 est en suspens, nous dirons même à oublier. La Covid-19 aura eu raison des actions et des animations.

Pour l'année scolaire et celles à venir, n'oubliez pas que toutes les familles sont membres de l'association. Tous les parents, grands-parents, nounous, intervenants pédagogiques, maîtresses peuvent nous aider, à tous les stades, pour les actions menées.

Nous envisageons l'année 2021, espérons le, avec un nouvel élan. Le moment venu nous serons prêts à soutenir l'équipe pédagogique et les enfants dans leurs projets.

### **CONTACTS**

MAGINEL Doriane, Présidente  
[doriane.maginel@gmail.com](mailto:doriane.maginel@gmail.com)

LUSTENBERGER Aude, Directrice  
03.88.74.96.12  
[ecoledebootzheim@gmail.com](mailto:ecoledebootzheim@gmail.com)

Nous en profitons pour rappeler que l'association « Autour de l'Ecole » n'est pas un cercle restreint de quelques personnes mais, au contraire, est ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les nouvelles idées, n'hésitez pas à nous en faire part ou à nous rejoindre.

Pour cette nouvelle année, que votre ciel soit sans nuages et votre horizon sans limites. Bonne Année.

Les enfants comptent sur nous !



## Paroisse Saint-Blaise

*En cette nouvelle année, Dieu puisse répondre à toutes vos prières  
et vous accorder tout ce que vous désirez dans votre vie. Bonne année 2021!*

### **FETE PAROISSIALE (sous le signe de la magie)**

La fête patronale est l'occasion, chaque année, de nous rassembler. C'est le dimanche 9 février 2020, que nous avons fêté St Blaise notre St patron. Notre église a accueilli bon nombre de fidèles, d'ici ou d'ailleurs, pour célébrer la messe dite par le père Claude et rehaussée des chants de notre chorale. La messe terminée, c'est à la salle polyvalente de notre village, que nous nous sommes retrouvés pour le repas pris en commun dans une ambiance bon enfant. La bonne humeur était de mise durant cette après-midi récréative avec au programme le magicien-mentaliste STEVEN qui avait plus d'un tour dans son sac, puis le tirage de la traditionnelle tombola qui a fait des heureux.

A tous ceux qui nous ont aidés et donnés de leur temps pour que cette fête soit possible, nous leur adressons un grand merci.

La prochaine fête paroissiale n'aura certainement pas lieu vu la pandémie. Le rendez-vous est pris pour 2022. Nous nous en réjouissons d'avance.



Père Claude, le Président MATHIS Christian et les deux magiciennes : Régine et Mireille

### **LA CRÈCHE**



« Pour recevoir la « paix », la « force » de Jésus à Noël, il faut nous sentir petits, pauvres et humbles comme les personnages de la crèche », a souligné le pape François ce 11 novembre 2020, quelques heures avant l'inauguration de la crèche et du sapin place Saint Pierre.

Ce Noël 2020 était le moment propice à vivre avec foi le mystère de la nativité. C'est pourquoi les auteurs nous ont présenté une crèche différente de ce à quoi nous sommes habitués. Néanmoins, elle peut être différente chaque année, ce qui compte c'est que cela soit signifiant pour notre vie. L'esprit d'enfance et ses souvenirs nous poussent à prendre de plus en plus conscience du grand don qui nous a été fait et en même temps, ils nous font sentir le devoir et la joie de faire participer nos enfants et petits enfants à cette même expérience.

Merci à Christophe, Régine, Erwin et Aline pour leur prouesse d'imagination.

### **LES INTENTIONS DE MESSES**

Le numéro de janvier de l'Eglise en Alsace publie l'actualisation des tarifs diocésains pour les offrandes de messes, funérailles et mariages applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Ils sont dorénavant fixés à 18 € pour une intention de messe et 150 € pour les mariages et enterrements par décision de l'Archevêque pour le diocèse de Strasbourg avec une sensible réévaluation, pour tenir compte des usages des frais globaux consentis par les familles à l'occasion de ces événements et des besoins accrus des fabriques d'église, dont les revenus ordinaires (quête) s'érodent.

### **ACHATS DE L'ANNEE**

Le conseil de Fabrique a fait l'acquisition d'un pupitre de lecture posé sur l'autel pour mettre en évidence la Sainte Bible. Il a également satisfait le souhait du président de la chorale, M. Tonnelier Jean-Luc, par l'achat d'un lutrin pour les partitions de chant, car depuis les mesures sanitaires, les choristes, ne pouvant monter en tribune, prennent place dans les bancs. Et pour bien finir l'année, c'est la sono qui a rendu l'âme et qu'il a fallu remplacer. Ce nouvel appareil pourra recevoir une clé USB.





## **BIRD FREE**

Depuis quelques années des pigeons qui nichaient sur la corniche au-dessus de la porte d'entrée de l'église posaient problème de salissures sur les marches et sur la statue de St Blaise. Lors de la dernière Assemblée Générale du Conseil de Fabrique de septembre, le sujet a été à nouveau abordé. Merci à M. le Maire, très réactif, qui en a pris acte et a réagi dans la foulée. Dès fin novembre, profitant de la nacelle servant à la mise en place des illuminations de Noël, un « BIRD FREE » fut installé. Il s'agit d'un répulsif sous forme de gel anti-pigeon qui permet d'éloigner efficacement les volatiles. Ce produit modifie leur comportement sans les blesser.

## **LES REMERCIEMENTS**

Le président et les membres du CF remercient chaleureusement :

- ⇒ La chorale, son président TONNELIER Jean-Luc et son épouse Patricia organiste et chef de chœur pour leur soutien durant toute l'année.
- ⇒ Mme SCHWARTZ Annick pour la prise en charge de la catéchèse auprès des jeunes et les interventions des enfants pendant les messes.
- ⇒ La sacristine, Mme SCHILTZ Monique, qui avec l'aide de Mrs LENHARD Christophe et MADER Erwin assure le bon déroulement matériel des célébrations.
- ⇒ Les lectrices qui secondent les prêtres dans la liturgie de la parole, Mme MATHIS Odette responsable des lecteurs, Mlle SÉCULA Zoé et Mme CROVISIER Marie-Josée.
- ⇒ Les membres amis, l'amicale des sapeurs-pompiers et tous les intervenants qui nous prêtent main forte lors des diverses manifestations.
- ⇒ Les auteurs talentueux de la crèche, Régine et Christophe.

Un **MERCI** tout particulier à M. MADER Erwin, qui, ne faisant plus partie du Conseil de Fabrique est toujours là quand nous avons besoin de lui : entretien de l'église, bon fonctionnement du chauffage, aide à la sacristine ainsi que son épouse Odile pour le fleurissement et le nettoyage, mais encore à tous les deux qui distribuent le bulletin paroissial dans nos boîtes aux lettres chaque mois. Nous les appelons et leur réponse est toujours oui.

## **ENVELOPPES POUR LE CHAUFFAGE**

Fin décembre est aussi le mois des vœux. Nous ne manquons pas à la tradition et par la distribution de nos enveloppes pour le chauffage dans vos boîtes aux lettres, nous souhaitons à chacun de vous une très belle année 2021. Merci à vous tous

Fin 2019, votre générosité se montait à 390,- €.

## **APPEL SERVANTS D'AUTEL ET LECTEURS.**

L'animation de la messe par les servants d'autel est importante. Ils participent activement au service liturgique de la communauté chrétienne. Nous faisons appel aux enfants, filles et garçons de 7 à 14 ans, qui seraient intéressés. Ils seront pris en charge par M. LENHARD Christophe.

De même pour les personnes intéressées par la partie liturgique : s'adresser à Mme Mathis.

Nous gardons en mémoire le souvenir de Mme KREMP Maria  
pour sa générosité et nous prions pour elle.

*Le Président du Conseil de Fabrique*  
**MATHIS Christian**

## **CONTACTS**

**MATHIS Christian, Président**  
**03.88.92.74.08**



La Chorale Sainte Cécile de Bootzheim est une chorale paroissiale. Présidée par Jean-Luc TONNELIER, elle compte actuellement une douzaine de choristes, un chef de chœur et une organiste (Patricia WEBER TONNELIER). L'ensemble se répartit en trois pupitres essentiellement (soprano-alto-basse) et propose un répertoire varié qui laisse une place à l'unisson, mais qui réserve surtout une très belle part aux interprétations polyphoniques quand cela est possible. La vocation de la chorale est d'abord d'animer les célébrations religieuses tout au long de l'année en apportant ce petit plus qui permet de rendre les célébrations plus vivantes. La chorale participe ainsi à la vie du village en partageant les joies, mais aussi les peines de la communauté (mariages, noces d'or, funérailles...). Elle reste à côté de tout un chacun, laissant personne dans la tristesse, le désespoir, la solitude, le deuil.

Cette année 2020, année particulière, un premier confinement obligeant le gouvernement à prendre des mesures pour éviter les rassemblements avec la suspension des messes début mars a bouleversé la vie de la chorale et des choristes. Un second début novembre a isolé à nouveau les choristes. Entre ces deux temps, un protocole sanitaire a été mis en place en lien avec le Diocèse et le service de liturgie pour animer les messes dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.



### Ses interventions durant 2020

Le 09 Février dernier, la chorale dirigée par Michèle BARTHELMEBS et à l'orgue : Patricia WEBER TONNELIER, a essayé de donner à la fête patronale Saint Blaise, un ton solennel. Elle a entamé la célébration par le chant « Par la musique et par nos voix » et n'a pas omis de mettre à l'œuvre la mère du ciel à travers l'interprétation à 3 voix « Marie, témoin d'une espérance ».

La chorale a été présente lors des funérailles : (M. WERSINGER, M. ACKERMANN, M. KLEINDIENST, Mme MADER). Le 1<sup>er</sup> Novembre la chorale a, par leurs chants, solennisé la Fête de tous les Saints.

Ste Cécile, patronne des choristes n'a pu être mise à l'honneur cette année mais nous comptons bien la célébrer en 2021. Comme l'an passé, la messe de NOEL le 25 décembre, jour de la Nativité fût célébrée à 17h00. Dans une église où la crèche installée par des mains de maître met en lumière le sens essentiel de cette fête. Les choristes présents étaient heureux d'entonner des chants traditionnels tels que « Adeste Fidèles » et « Resonet », aux côtés d'autres plus récents.

En temps normal la Chorale se réunit le mardi qui précède l'office religieux programmé durant le week-end. Les répétitions ont lieu à l'église à 20h15.

En vertu de notre fonction liturgique, la chorale participe à la vie de la paroisse et par là même à celle de la Communauté de Paroisses. La chorale Sainte Cécile est inscrite à l'Union Ste Cécile de la Pastorale Diocésaine et membre de droit. En raison des conditions sanitaires et du couvre-feu, les répétitions sont difficilement envisageables. Un horizon lointain, une espérance à venir... Alors restons prudents et faisons preuve de patience.



### Comment devenir choriste ?

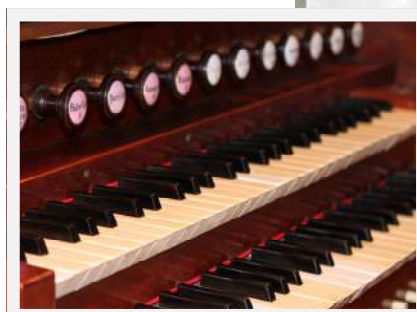
C'est simple il suffit de se manifester soit auprès de l'Organiste ou du Président de la Chorale. Alors pour 2021, franchissez le pas... Un accueil chaleureux vous sera réservé.

Musicalement vôtre,  
Jean-Luc et Patricia TONNELIER.

### **CONTACTS**

TONNELIER Jean-Luc  
06.70.47.73.79

WEBER TONNELIER Patricia  
06.85.19.64.49  
weber.patricia@orange.fr





## Gym/détente

L'année 2020 a été peu sportive...

Nous avons loupé plusieurs séances au début de l'année suite à des soucis de santé et ensuite le 16 mars : confinement !  
Donc à peine 10 séances réalisées.

Le 11 juin nous avons commencé à faire du vélo tout en respectant les gestes barrières 2 fois par semaine en fonction de la météo.

La joie de sortir et de prendre l'air a été partagée par l'ensemble du groupe . Nous avons poursuivi nos promenades jusqu'à la fin août.

La rentrée était bien organisée pour la reprise en salle avec la séparation du groupe en 2.

La suite vous la connaissez. Seulement quelques séances et puis on ferme à nouveau la boutique.

Sportivement parlant ce n'était pas une réussite, mais humainement si.

La plupart des filles ont été touchées de près ou de loin par le virus, certaines plus lourdement mais elles sont restées solidaires en continuant de prendre des nouvelles les unes des autres ; et ça c'est l'essentiel !

La cellulite attendra...

### CONTACTS

DOUCHE Angélique, responsable  
06.24.02.62.25

## Tennis de table



Saison blanche ou presque pour le Tennis de Table de Bootzheim. Nous en connaissons tous la raison. Les licenciés sont tous prêts à reprendre, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le FCJ Tennis de Table est ouvert à tous, débutants ou initiés !

N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressé.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !

### CONTACTS

BLANCKAERT Georges  
06.18.09.37.47  
VONESCH Sacha  
06.60.17.28.52

## Klein Pariser

Les Klein Pariser n'ont pas pu achever leur cycle de rencontres. Le temps de tirer les rois et les reines et de fêter l'anniversaire d'Astride et la Covid-19 aura eu raison des après-midis à jouer à la belote, au scrabble et d'autres jeux de société.

Même si la situation sanitaire du moment les empêche de se rencontrer, le lien n'a pas été rompu. Les uns et les autres prennent des nouvelles et gardent le contact.



### CONTACTS

SCHREIBER Astride  
03.88.58.67.61  
astride.schreiber@numericable.fr



## Section locale de Bootzheim

La section locale des sapeurs-pompiers de Bootzheim a effectué 15 sorties en 2020 : 9 secours à personne, 4 opérations diverses, 1 ouverture de porte et 1 fuite de gaz. Elle a participé à environ 230 interventions au niveau de l'U.T.

L'effectif de la section est actuellement de 10 sapeurs-pompiers et de 2 JSP (Jeune Sapeur-pompier).

Le Chef de section, l'adjudant-chef KLEINDIENST Michel a mis un terme à son engagement au sein de la section locale après 30 ans de bons et loyaux services, dont 15 en qualité de Chef de section.

C'est le Sergent-chef MATHIS Benoît qui prend la relève en tant que Chef de Section. Il tient à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du village pour leur engagement sans faille malgré la crise sanitaire que nous vivons. Il adresse une reconnaissance particulière à son prédécesseur qui a tenu la barre pendant ces 15 dernières années. MERCI Michel.

Deux nouvelles recrues sont arrivées pour renforcer notre section :

- ⇒ M. MOUILLE Vincent ;
- ⇒ M. ISRAEL Thomas qui après 4 ans de JSP a obtenu son brevet de JSP.

Au nom de notre section locale et du centre de secours de Marckolsheim, nous faisons appel aux jeunes qui aimeraient faire partie de l'une ou l'autre de nos équipes.

*Le Chef de section,  
MATHIS Benoît*

*et*

*le président de l'amicale,  
GEIMER Martial*

*ainsi que tous les Sapeurs  
Pompiers de Bootzheim*

*vous adressent  
leurs meilleurs vœux  
pour 2021*

### **CONTACTS**

MATHIS Benoît  
06.71.85.46.84

GEIMER Martial  
06.81.65.07.28





## Compte administratif 2019

DÉPENSES d'investissement	
Emprunts et dettes assimilés	160 813,18 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €
Immobilisations corporelles	444 397,06 €
Immobilisations en cours	12 964,93 €
<b>TOTAUX</b>	<b>618 175,17 €</b>

RECETTES d'investissement	
Dotations, fonds divers et réserves	255 346,22 €
Subventions d'investissement	199 565,07 €
Emprunts et dettes assimilés	200 028,12 €
Immobilisations en cours	12 964,93 €
Excédent d'investissement reporté	135 845,57 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	245,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>803 994,91 €</b>

DÉPENSES de fonctionnement	
Charges à caractère général	88 231,14 €
Charges de personnel et frais assimilés	135 691,33 €
Atténuations de produits	26 594,00 €
Autres charges de gestion courante	38 831,09 €
Charges financières	12 921,77 €
Charges exceptionnelles	327,80 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	245,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>302 842,13 €</b>

RECETTES de fonctionnement	
Atténuations de charges	5 541,02 €
Produits des services, domaines, etc.	35 338,70 €
Impôts et taxes	240 187,27 €
Dotations, subventions et participations	118 638,10 €
Autres produits de gestion courante	25 819,50 €
Produits exceptionnels	1 944,77 €
<b>TOTAUX</b>	<b>427 469,36 €</b>

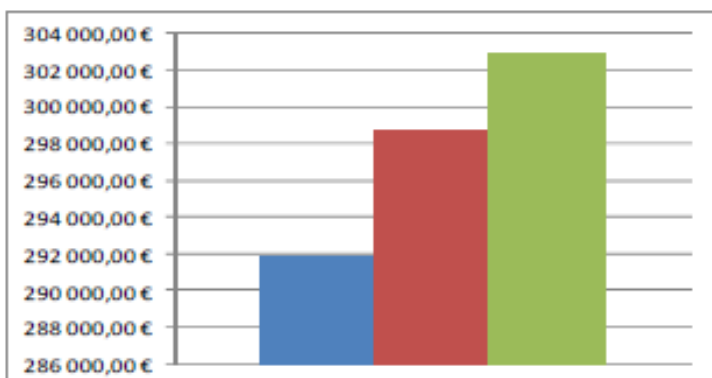
### Evolution de la section de fonctionnement sur les 3 dernières années - DEPENSES

DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Charges à caractère général	89 766,24 €	96 067,61 €	88 231,14 €
Charges de personnel et frais assimilés	123 257,65 €	124 821,51 €	135 691,33 €
Atténuations de produits	26 175,00 €	26 448,00 €	26 594,00 €
Autres charges de gestion courante	45 316,40 €	40 748,64 €	12 921,77 €
Charges financières	7 154,88 €	10 338,06 €	327,80 €
Charges exceptionnelles	225,25 €	270,50 €	245,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>291 895,42 €</b>	<b>298 694,32 €</b>	<b>302 842,13 €</b>

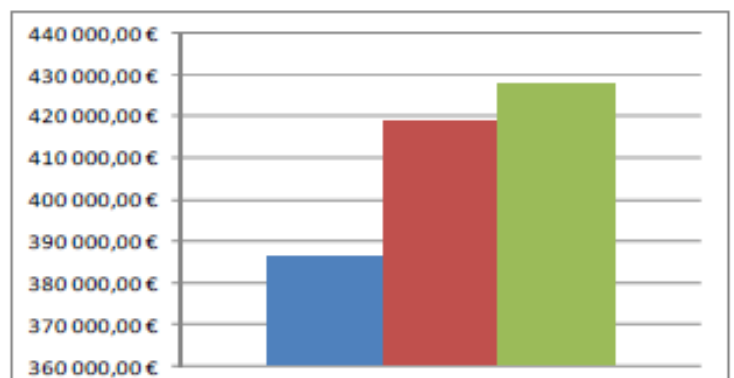
### Evolution de la section de fonctionnement sur les 3 dernières années - RECETTES

RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Atténuations de charges	10 811,05 €	10 982,64 €	5 541,02 €
Produits des services, domaines, etc.	23 404,09 €	26 137,17 €	35 338,70 €
Impôts et taxes	216 335,76 €	228 225,29 €	240 187,27 €
Dotations, subventions et participations	105 466,31 €	112 472,89 €	118 638,10 €
Autres produits de gestion courante	24 874,88 €	37 040,60 €	25 819,50 €
Produits exceptionnels	5 439,97 €	3 961,62 €	1 941,77 €
<b>TOTAUX</b>	<b>386 332,06 €</b>	<b>418 820,21 €</b>	<b>427 469,36 €</b>

Evolution des DEPENSES de Fonctionnement



Evolution des RECETTES de Fonctionnement



### PAPIERS D'IDENTITE

**LA MAIRIE DE BOOTZHEIM N'INSTRUIT PLUS LES DEMANDES DE RENOUELEMENT OU ÉTABLISSEMENT DE PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ !**

Toute demande doit être déposée dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, n'importe où en France. A noter que vous devrez retirer le titre dans la mairie où vous en avez fait la demande.

La liste des communes équipées en Alsace est disponible sur demande en mairie de Bootzheim ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Au plus proche de Bootzheim vous trouverez Erstein, Sélestat, Villé, Ribeauvillé, Andolsheim ou Colmar.

**Concernant la mairie de SELESTAT, la prise de rendez-vous est nécessaire** (fermé le jeudi).

La présence du demandeur (majeur ou mineur) est obligatoire au dépôt du dossier, ainsi qu'au retrait du titre pour toute personne à partir de 12 ans.

A Sélestat, deux sites sont à votre service, avec rendez-vous préalable. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

- ⇒ la mairie de SELESTAT - service population  
03 88 58 07 39 (9 place d'Armes)
- ⇒ la mairie du Heyden  
03 88 08 69 72 (13 rue Franz Schubert)
- ⇒ en ligne sur [www.selestat.fr/rdv-cni-passeport.html](http://www.selestat.fr/rdv-cni-passeport.html)

### ACTES D'ETAT-CIVIL

#### INFOS EN VRAC !

##### RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE NAISSANCE

Pour les couples non mariés, le père comme la mère peut reconnaître son enfant avant la naissance.

**La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.** Il suffit de présenter sa pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

##### EVENEMENTS D'ETAT CIVIL HORS COMMUNE

Pour les évènements d'état-civil qui ont lieu hors commune, la mairie de domicile est systématiquement informée.

Dans le cas des décès, les actes font l'objet d'une transcription dans nos registres.

Pour les naissances hors commune, celles-ci apparaîtront dans les tables annuelles de nos registres.

##### MARIAGE

Si vous avez un projet de mariage, des « livrets des futurs époux » sont disponibles en mairie.

Le délai de publication des bans est de 10 jours. Ce délai est à prendre en compte pour fixer la date du mariage.

### vos démarches en 1 clic

Vos démarches pour les titres (hors titres de séjour) se font uniquement en ligne, par Internet.

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS).



#### Comment faire ?



#### Qu'est ce que FranceConnect ?

Vous avez déjà un compte auprès d'impôts.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ?



FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes.

Aucune inscription au préalable, plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

**La mairie de BOOTZHEIM reste votre interlocuteur de proximité !**



N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans vos démarches !

#### PACS

L'officier d'état-civil est désormais compétent pour recevoir les demandes, les modifications et annulations de PACS.

La compétence territoriale s'entend uniquement pour sa commune. La commune de Bootzheim ne pourra donc recevoir que les demandes de personnes déclarant une résidence commune à Bootzheim.

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat signé par deux personnes de sexe différent ou de même sexe et matérialisé par une convention librement choisie par elles. Le PACS n'est pas un acte d'état-civil, contrairement au mariage. La documentation et les formulaires nécessaires sont disponibles en mairie.



## ÉLECTIONS

### Inscription sur les listes électorales

Vous venez de fêter vos 18 ans, Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter lors des prochains scrutins ?

Le remplacement des anciens fichiers électoraux par un Répertoire Electoral Unique, géré désormais par l'INSEE, a mis en évidence, à l'occasion des dernières élections européennes, des problèmes assez fréquents (électeurs radiés à tort, erreurs d'état civil, dates de naissance erronées...).

Pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous invitons à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

- ⇒ Vous avez reçu votre nouvelle carte d'électeur en 2020 : il vous suffit de vérifier l'exactitude des informations y figurant. En cas d'erreur, adressez-vous en mairie.
- ⇒ Vous n'avez pas reçu votre carte électorale en 2020 : adressez-vous en mairie !
- ⇒ Vous n'êtes pas inscrit ? : présentez-vous en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.

*En cas de doute ou pour tous renseignements, les **secrétaires de mairie** sont à votre disposition aux horaires habituels d'ouverture.*

*Vous pouvez également contacter la mairie par courriel à [mairie.bootzheim@evc.net](mailto:mairie.bootzheim@evc.net).*

### Cartes d'électeurs

Les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales en cours d'année, et ce après les élections européennes seront destinataires de leur carte d'électeur début mars 2021.

Les cartes seront déposées directement dans les boîtes aux lettres des électeurs concernés.

### Transfert du bureau de vote

Pour permettre une meilleure circulation des électeurs et une meilleure organisation des scrutins, le bureau de vote se tient dorénavant à la salle polyvalente de BOOTZHEIM - 27 rue Haute.

Conformément à la réglementation, les emplacements d'affichage se situeront également à proximité de la salle des fêtes, rue Haute.

## LE RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles entre 16 et 25 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, de préférence le mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour se faire recenser, le jeune doit se présenter en mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Si le jeune ne peut pas se déplacer, il peut se faire représenter par son représentant légal, lui-même muni de sa pièce d'identité et des pièces précitées.

Les services de la mairie établiront une attestation de recensement à conserver précieusement, qui sera demandée pour les inscriptions à un examen ou un concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Les données issues du recensement permettront la convocation, par le bureau du service national, à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

## ARRIVÉES / DÉPARTS

Vous vous êtes installé(s) à Bootzheim au cours de l'année 2020, peut-être même avant ?

**Nous vous conseillons**, dans votre intérêt et pour faciliter vos relations avec l'administration, **de vous déclarer en mairie**.

Munissez-vous de votre pièce d'identité, le cas échéant du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Lors de votre passage en mairie, des informations utiles sur la vie de la commune vous seront données. De plus, la mairie pourra vous adresser, tout au long de l'année des informations pratiques (travaux de voirie, coupures de courant, manifestations, etc.)

**La mairie de BOOTZHEIM  
reste votre  
interlocuteur de proximité !**



N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans vos démarches !

## SERVICE-PUBLIC.FR

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches administratives, accéder à un formulaire, consultez



**Service-Public.fr**

Le site officiel de l'administration française

Vous trouverez diverses fiches pratiques, des dossiers qui concernent les domaines administratifs ou la vie quotidienne : papiers/citoyenneté, famille, social/santé, travail, logement, transports, argent, justice, étrangers, loisirs, etc.

## CADASTRE

### A quoi sert le cadastre ?

Le cadastre permet notamment :

- de connaître l'emplacement, la délimitation et la consistance d'un bien immobilier,
- d'identifier le propriétaire d'une parcelle,
- de rechercher des informations fiscales (par exemple, [valeur locative d'un bien](#)).

### Qu'est ce que le cadastre ?

Celui-ci se compose :

- du plan cadastral où sont représentés les parcelles et les bâtiments existants,
- des états de section fournissant pour chaque parcelle son identifiant (section et numéro de plan), son adresse (voie ou lieu-dit, et numéro de voirie s'il existe), sa contenance cadastrale, le numéro communal de son propriétaire et des indications sur les mutations (transfert d'un bien à une autre personne),
- et de la matrice cadastrale qui récapitule pour chaque propriétaire les biens qu'il possède dans la commune, avec leur consistance et leur évaluation.

**À savoir :** ces documents sont transmissibles à tous, sauf la matrice cadastrale qui ne peut être communiquée qu'au propriétaire du bien immobilier.

### Où le consulter ?

Plusieurs solutions existent...

- ⇒ sur Internet : depuis 2008, le cadastre a été mis en ligne, c'est-à-dire le registre public donnant le détail des propriétés foncières. [WWW.CADASTRE.GOUV.FR](http://www.cadastre.gouv.fr) permet de consulter le plan cadastral du territoire français.
- ⇒ au Centre des Impôts OU en Mairie : la demande de communication d'informations cadastrales doit être faite par écrit. Elle comportera notamment les noms et prénoms ou raison sociale du demandeur, mais aussi la commune de situation des immeubles. Les informations vous seront communiquées par courrier.

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

**LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE EST OPPOSABLE DEPUIS LE 19/04/2012.**

Toutes les demandes d'urbanisme, réceptionnées depuis cette date, doivent être compatibles avec le PLU.

Ce document, dans son intégralité, est consultable :

- ⇒ en mairie sur simple demande;
- ⇒ sur le site du Conseil Départemental du Bas-Rhin <http://posplu.bas-rhin.fr/>

Pour l'instruction des demandes d'urbanisme, la commune a recours aux services de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) d'Obernai. Mme OBER Cathy, instructrice, et son assistante, effectuent des passages réguliers en mairie.

Les administrés rencontrant des difficultés relatives à l'urbanisme ; que ce soit pour l'élaboration d'un dossier, la compréhension du PLU ou toute autre interrogation en la matière peuvent solliciter un rendez-vous. Pour cela, veuillez contacter le secrétariat de mairie aux horaires habituels d'ouverture.

### VOUS AVEZ UN PROJET ?

N'hésitez pas à vous adresser en mairie !

Ce sera l'occasion de faire le point sur la réglementation, les autorisations nécessaires et les démarches administratives éventuelles (*demande de branchement, arrêté temporaire d'occupation du domaine public, etc.*).



## AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, quel que soit son degré d'importance.

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné. Il peut également permettre de savoir si l'opération projetée est réalisable. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation d'un projet.

Tous les formulaires de demande d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les dossiers complets sont à envoyer en recommandé avec accusé de réception ou à déposer à la mairie du lieu où se situe le terrain.

Les dossiers instruits ou en cours d'instruction pour la commune de BOOTZHEIM sont affichés en mairie.



## LUTTE CONTRE LE BRUIT



Toute activité humaine générant des bruits intempestifs, répétés et incommodants est interdite :

- ⇒ les jours ouvrables avant 7h00 et après 19h00
- ⇒ Les samedis avant 7h00 entre 12h00 et 13h00 après 19h00
- ⇒ Les dimanches et jours fériés avant 10h00 et après 12h00

*L'arrêté municipal du 20 juillet 2020 est affiché en mairie et disponible auprès du secrétariat .*

## STATIONNEMENT GÊNANT

## DÉJECTIONS CANINES

Chacun a le droit de posséder un chien comme chacun a le droit de ne pas en subir les nuisances !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent procéder impérativement au ramassage des déjections de leur animal sur tous les chemins, sentiers, espaces verts, voies et caniveaux bordant la chaussée.



Vous n'êtes pas seul.e au monde.

**Mettez-vous ~~sur~~ à  
notre place.**

Nous aimerions pouvoir nous déplacer en sécurité ; merci !



**Stationnement très gênant = 135 €**

## Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM

24 rue du Maréchal Foch  
BP 50034  
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 53 73**  
contact@ried-marcksolsheim.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi / Jeudi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

La CCRM - Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a vu le jour le 1er janvier 2012. Elle regroupait alors 17 communes unies autour d'un projet de solidarité spatiale et de développement de services publics de qualité et de proximité.

Partageant le même bassin de vie, la commune haut-rhinoise de Grussenheim est venue intégrer l'intercommunalité le 1er janvier 2016. Notre "nouvelle" Communauté de Communes, la première à se situer à cheval sur les deux départements alsaciens. La CCRM compte ainsi 18 communes :

Artolsheim, Bindernheim, Boesenbiesen, Bootzheim, Elsenheim, Grussenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schoenau, Schwobsheim, Sundhouse, Wittisheim. On y recense plus de 20 000 habitants.

Pour porter le développement de son territoire, la CCRM s'est dotée de compétences fortes en faveur d'une réelle coopération intercommunale incluant le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, les services à la personne, la culture et le sport.



Les médiathèques  
**gratuites**  
pour tous

dès le 1er janvier 2021

## À VOTRE SERVICE !

Toutes les informations  
intercommunales en un clic :  
[www.ried-marcksolsheim.fr](http://www.ried-marcksolsheim.fr)



### Les médiathèques du Ried



3 Place de la Mairie  
67820 WITTISHEIM  
Tel : 03 88 85 87 08

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h  
Mardi : 15h - 18h  
Mercredi : 10h - 12h  
14h - 18h  
Vendredi : 15h - 19h  
Samedi : 9h - 13h



1 Impasse de l'École  
67390 MARCKOLSHEIM  
Tel : 03 88 74 91 59

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 19h  
Mercredi : 9h - 12h  
14h - 18h  
Jeudi : 16h - 18h  
Vendredi : 11h30 - 13h30  
16h - 19h  
Samedi : 10h - 13h  
14h - 17h

### La piscine AQUARIED

La piscine Aquaried de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim est un lieu d'activités familial et sportif. Son cadre moderne et sécurisé permettra à chacun de s'y sentir comme un poisson dans l'eau !



Tout au long de l'année l'équipe de la piscine Aquaried se mobilise pour vous proposer diverses activités :

Location d'AQUABIKE, AQUAGYM, COURS DE NATATION, BEBES NAGEURS, CLUB DE PLONGEE et CLUB DE NATATION SYNCHRONISEE.

Plus d'informations au **03 88 92 54 64**

### La télé locale - TV 2 COM

Toutes les deux semaines, votre **télévision locale - TV2COM** - vous propose ses magazines **Ried'Info** et **Tous Terrains**.

Il s'agit de reportages d'une quinzaine de minutes pour connaître toute l'actualité du Ried de Marckolsheim ainsi que les divers clubs sportifs du Centre Alsace !

Ces magazines sont également disponibles sur Internet :  
<http://www.tv2com.fr/>





## À BOOTZHEIM !

### Collecte des bacs GRIS et JAUNES

Les bacs doivent être présentés sur la voie publique le jour de la collecte. Ils doivent être accessibles en limite de voie publique ou sur les trottoirs publics de manière à ne pas gêner le passage des piétons. Ils doivent être rentrés après le passage des équipes de collectes.

La collecte est effectuée généralement entre 4h30 et 13h.

Bac GRIS : collecte  
TOUS LES MERCREDIS

Bac JAUNE : collecte en  
SEMAINE PAIRE - le JEUDI

### Collecte VERRE et VÊTEMENTS

À Bootzheim, deux conteneurs spécifiques sont à votre disposition derrière l'abribus :

- conteneur à VERRE (pot, bocaux et bouteilles)
- conteneur à TEXTILES (vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)).

Si à votre arrivée la benne est pleine, déborde... merci de ne pas déposer vos déchets.

Informez la mairie qui se chargera de faire le nécessaire pour faire vider la ou les bennes.

Déposer vos déchets à côté des bennes correspond à un dépôt sauvage de déchets. Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1 500 € les dépôts de déchets.

### Collecte des Biodéchets

La 1<sup>ère</sup> année de collecte des biodéchets a été bouclée et le bilan est extrêmement positif, dépassant même les prévisions du SMICTOM.



À Bootzheim, trois conteneurs spécifiques sont à votre disposition pour la collecte des biodéchets :

- Rue Principale / devant la mairie
- Rue des Cerisiers / derrière l'abri bus
- Rue de la Forêt / à l'angle de la rue des Artisans

À Bootzheim, en 2020, 18 000 kg de biodéchets ont été collectés. Cela représente 24,7 kg par an et par par habitant. Ce sont 1 500 kg (moyenne) de biodéchets qui sont collectés chaque mois à Bootzheim !

Si vous n'avez pas encore votre kit ou que vous êtes en rupture de sacs, adressez-vous en mairie. N'oubliez pas de vous munir de votre carte OPTIMO !

Pour tous renseignements,  
contacter le SMICTOM ou la mairie.

SMICTOM  
d'Alsace Centrale

mon compte  
SMICTOM

Suivre mes levées, mes passages en déchèterie, faire mes démarches.



Le SMICTOM d'Alsace Centrale a mis en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collecte de votre bac gris.

Le nombre de collectes du bac gris est fixé à 36. Votre bac est équipé d'une puce qui transmet les données des collectes. Les levées supplémentaires engendrent une facturation complémentaire.

Avec la mise en place de la nouvelle redevance, il peut-être utile de pouvoir suivre le nombre de levées de son bac gris. Le SMITOM met à votre disposition « Mon compte SMICTOM » qui permet d'avoir accès à certaines informations concernant son compte usager, à savoir :

- ⇒ vos bacs
- ⇒ vos levées de bac gris
- ⇒ vos dépôts en déchèterie
- ⇒ vos factures (et la possibilité de les payer en ligne)
- ⇒ vos démarches en cours

### Les déchèteries

L'accès aux déchèteries est réservé aux détenteurs d'une carte OPTIMO. L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite de 24 passages/an. Au-delà, chaque passage est facturé 5 €.

La déchèterie la plus proche se situe à Mackenheim.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

##### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- ⇒ du mardi au vendredi,  
de 9h00 à 12h et de 14h à 18h
- ⇒ le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h

##### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- ⇒ le mardi, mercredi et vendredi,  
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ⇒ le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h

Tout brûlage à l'air libre y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou d'arbres est strictement interdit.

Les déchets verts doivent être conduits à la déchèterie.

2 rue des Vosges  
67750 SCHERWILLER

Tél. : 03 88 92 27 19  
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>



Commune de BOOTZHEIM  
10 rue Principale  
67390 BOOTZHEIM  
03 88 58 28 00  
03 69 30 18 18 (Fax)  
mairie.bootzheim@evc.net

Directeur de la publication :  
Clément ROHMER  
Conception et arrangement :  
Anne-Pia KLEIBER  
Impression :  
Centre Alsace Repro - Sélestat

Diffusion gratuite  
Dépôt légal  
Parution en février 2021  
Édité en 380 exemplaires